



REGROUPEMENT  
DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES  
AUTONOMES  
JEUNESSE  
DU QUÉBEC

## **Mémoire**

Déposé dans le cadre du renouvellement du Plan d'Action Jeunesse  
du gouvernement du Québec

Décembre 2019

Crédits :

Rédaction : Denitsa Hristova et Julie Ouellet  
Contenu : Organismes membres du ROCAJQ  
Correction : Julie Ouellet, Jacinthe Messier

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>1</b>
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>AXE SANTÉ</b> .....	<b>3</b>
AGIR SUR LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE : OBJECTIF REFORMULÉ À PRÉVENIR ET REMÉDIER AUX TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE .....	3
PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES : OBJECTIF REFORMULÉ À PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS SAINS, SÉCURITAIRES, HARMONIEUX ET ÉGALITAIRES .....	4
AUTRE OBJECTIF : FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION : .....	5
<b>AXE PRÉVENTION ET LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE</b> .....	<b>5</b>
AUGMENTER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION. OBJECTIF REFORMULÉ: ENCOURAGER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE PLUTÔT QUE LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES.	6
FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE. OBJECTIF BONIFIÉ À: FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES PSYCHOSOCIAUX, DE SPÉCIALISTES DU LANGAGE ET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.....	6
AUTRE OBJECTIF : UN SYSTÈME D'ÉDUCATION AXÉ SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES.....	7
<b>AXE CITOYENNETÉ</b> .....	<b>8</b>
ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CIVIQUE : OBJECTIF REFORMULÉ À ENCOURAGER L'IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET VOLONTAIRE.....	8
FAVORISER LE DIALOGUE ENTRE LES GÉNÉRATIONS : OBJECTIF REFORMULÉ À FAVORISER UN DIALOGUE INCLUSIF : INTERGÉNÉRATIONNEL, INTERCULTUREL ET SUR LA DIVERSITÉ.....	8
OBJECTIF BONIFIÉ : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE ET DE L'EXERCICE DÉMOCRATIQUE .....	9
<b>AXE EMPLOI</b> .....	<b>9</b>
INTÉGRER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI LES JEUNES EN DIFFICULTÉS. OBJECTIF REFORMULÉ À : INTÉGRER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, LES JEUNES DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ DE PARCOURS .....	10
PROMOUVOIR LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES .....	11
<b>AXE ENTREPRENEURIAT ET RELÈVE</b> .....	<b>11</b>
ENCOURAGER LA CULTURE ENTREPRENEURIALE.....	11
FACILITER L'ACCÈS AUX JEUNES AUX LIEUX DÉCISIONNELS ET PRÉPARER LA RELÈVE.....	12
<b>AXE CULTURE</b> .....	<b>12</b>
FAVORISER L'ACCÈS AUX PRODUITS CULTURELS QUÉBÉCOIS. OBJECTIF REFORMULÉ : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE .....	12
PROMOUVOIR LES MÉTIERS CULTURELS. OBJECTIF MODIFIÉ : SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA FORMATION ET LES MÉTIERS ARTISTIQUES ET CULTURELS .....	13
<b>AXE ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>14</b>
ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES.....	14
SOUTENIR DES PROJETS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET FAVORISER L'ACCÈS À LA NATURE.....	15
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>I</b>
ANNEXE 1 : RAPPEL DES RECOMMANDATIONS.....	I
ANNEXE 2- LISTE DES MEMBRES PAR RÉGION .....	IV
ANNEXE 3 : PORTRAIT ET SITUATION DES JEUNES QUE NOUS REJOIGNONS.....	V
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>IXX</b>

## Préambule

Véritable levier pour l'action communautaire autonome jeunesse, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) défend et représente les intérêts de ses 63 membres qui à eux seuls rejoignent chaque année près de 300 000 jeunes aux parcours de vie différenciés (Annexe 1). Depuis 1991, nous soutenons les organismes qui travaillent en approche globale auprès des jeunes de 12 à 35 ans. Notre mission est de reconnaître le potentiel des jeunes aux parcours de vie différenciés et de porter leurs voix et celles des organismes qui les accompagnent auprès de la population et des instances publiques. Répartis dans 9 régions du Québec, nos membres ont des pratiques diversifiées et complémentaires.

## Contexte

Le ROCAJQ est fier de participer à la consultation du gouvernement dans le cadre du renouvellement de la stratégie jeunesse du Québec. Trois consultations locales, à Montréal, à Québec et au Saguenay, ont été réalisées dans le but de prendre le pouls de nos membres, afin de refléter le plus fidèlement possible leurs enjeux et ceux des jeunes qu'ils rejoignent. La diversité de pratiques et l'enracinement dans leur communauté sont ainsi mis davantage en évidence, ce qui démontre un réseau fort de différentes expertises et approches et d'un grand champ d'action permettant de rejoindre les jeunes aux parcours de vie diversifiés (Annexe 2). Il est important de préciser que ces jeunes ne sont pas uniquement issus des familles dysfonctionnelles, en difficulté ou défavorisées et que leurs besoins requièrent un accompagnement soit sur du long terme soit d'une façon plus ponctuelle. C'est pourquoi ils se tournent vers les organismes communautaires autonomes davantage adaptés à leurs besoins. Vous trouverez un portrait plus détaillé de ces jeunes dans l'Annexe 3.

Nous sommes convaincus que le plan d'action jeunesse est l'outil nécessaire pour relever les défis qui attendent ces jeunes au cours des prochaines années. Cependant, nous trouvons que celui-ci, dans sa forme actuelle, ne s'adresse pas et ne rejoint pas les jeunes aux parcours de vies différenciés. Les enjeux et besoins de ces derniers vont au-delà des sept axes tels que proposés, ils découlent directement des besoins de base de la pyramide de Maslow, à savoir se loger, se nourrir et s'épanouir dans un milieu sécuritaire. De plus, la présentation actuelle ne semble pas inclure suffisamment les jeunes issus de la diversité LGBTQ+, de minorités visibles, ni les personnes vivant une situation de handicap. Elle n'est pas présentée et expliquée d'une façon inclusive et nous croyons que des ajustements sont nécessaires.

La société change, les défis socio-économiques aussi et le gouvernement doit en tenir compte. La stratégie, telle que présentée, adopte une approche qui porte à croire que c'est aux jeunes de prendre la responsabilité et de s'adapter aux changements sociaux. L'axe environnement en est un exemple. Au ROCAJQ, nous estimons que cette responsabilité doit être partagée, et une co-construction entre les jeunes et le gouvernement serait de mise. Par ailleurs, nous tenons à féliciter l'Adjoint du premier ministre aux dossiers jeunesse, M. Samuel Poulin et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) pour le souci et les efforts entrepris, afin de consulter le plus de jeunes possible, dans le cadre du renouvellement de cette stratégie jeunesse. Nous saluons également l'ouverture du SAJ à consulter les organismes partenaires. Heureux de faire partie des partenaires de choix du gouvernement, nous sommes persuadés qu'ensemble nous pourrions ajuster le plan d'action de la Politique jeunesse afin de nous assurer que tous les jeunes, même les plus marginalisés ou vulnérables, s'y retrouvent et que celui-ci réponde à leurs réalités.

Ce mémoire présente les constats et les recommandations du ROCAJQ et de ses 63 organismes membres.



## Introduction

Les jeunes d'aujourd'hui sont diversifiés, branchés, engagés sur le plan social et ouverts sur le monde. Force est de constater que plusieurs d'entre eux font face à des défis comme la pauvreté, l'insuffisance alimentaire, l'itinérance, l'exclusion sociale, la cyberintimidation, le décrochage scolaire, les problèmes de santé mentale et de dépendance, la prostitution juvénile, etc. Ces jeunes, qu'on appelle plus communément jeunes aux parcours de vie différenciés, sont rarement interpellés par les instances politiques. De plus, ayant décroché du système social ils font rarement appel aux instances gouvernementales, institutions publiques et parapubliques.

Le milieu communautaire, davantage présent sur le terrain, est celui vers lequel ces jeunes se tournent en premier lieu. En ce sens, les organismes communautaires sont bien placés pour établir un lien de confiance avec ces jeunes et pour répondre efficacement à leurs besoins en constante évolution.

Il est important de se rappeler que oui, ces jeunes deviendront bientôt des parents et travailleurs, mais qu'actuellement ils sont des êtres humains en construction qui ont besoin de temps et de l'espace pour développer leur identité, leur appartenance à un groupe, leur estime de soi, etc. Leurs premières expériences et leurs vulnérabilités peuvent influencer leur parcours et choix et façonner leur développement et cours de route. Il est donc impératif de prendre en compte dans l'élaboration des stratégies et politique leurs enjeux et réalités.

Les axes d'intervention tels qu'abordés par la stratégie jeunesse en vigueur touchent une minime partie des défis des jeunes au parcours de vie différencié. Effectivement, la formulation des axes semble déjà sous-entendre qu'un jeune a accès à de la nourriture, à des installations sportives, à des possibilités de transport (actif ou non) et ne soit pas en situation de pauvreté et de vulnérabilité. Avant que certains soient préoccupés par la santé, l'éducation, la citoyenneté, l'emploi, l'entrepreneuriat, l'environnement et la culture, il arrive souvent que ces derniers se demandent d'abord où loger, quoi manger, comment sortir de leur milieu de vie toxique et dangereux (toxicomanie, prostitution, violence, maltraitance). Nous allons donc ajouter ces enjeux aux axes déjà proposés.

Si nous incluons tous les jeunes en situation d'exclusion sociale et de vulnérabilité : difficultés scolaires (41 %<sup>1</sup>), intimidation, santé mentale (37,3 %<sup>2</sup>), troubles du sommeil, anxiété 66 % (écoanxiété, stress de performance), itinérance, etc. Les axes actuels ne rejoignent pas une grande partie de la jeunesse. D'ailleurs, un sondage mené par la firme de sondage Léger pour l'émission *Bien entendu* révèle qu'au Québec, 47 % des gens se disent anxieux, et ce, peu importe leur revenu, leur scolarité ou leur langue.

Les Québécoises et Québécois sont d'ailleurs plus stressés qu'il y a une trentaine d'années. En 1990, 38 % des répondants se disaient anxieux, d'après des données de la firme de sondage. L'âge serait en fait le facteur le plus fondamental d'anxiété.

Pour expliquer ses chiffres, le président Jean-Marc Léger se tourne vers les 18-24 ans et la nouvelle génération, celle du millénaire, où 66 % d'entre eux se disent anxieux. Ce taux diminue plus les répondants sont âgés. C'est le problème majeur de la nouvelle génération ; l'anxiété, le stress, le souci de performance. C'était vrai avant, mais les taux sont plus élevés qu'avant, affirme-t-il. Plus pressée, plus stressée, c'est une clientèle plus éduquée. Et il y a l'ampleur de l'information. Il y a tellement de nouvelles négatives qu'elle se les approprie.<sup>3</sup>

Sortir les défis prioritaires de chaque axe est une tâche complexe, car ils sont nombreux et importants. Dans le présent mémoire, nous allons synthétiser les principaux. Pour avoir le portrait complet, nous invitons chaleureusement les lecteurs et lectrices à nous contacter ou consulter le rapport des consultations locales de nos membres disponible à compter du 7 janvier 2020.

<sup>1</sup> IRIS, *Portrait de la situation dans les écoles du Québec*, en ligne, [https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS\\_etude\\_condition\\_de\\_travail\\_education\\_aout2018\\_WEB.pdf](https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS_etude_condition_de_travail_education_aout2018_WEB.pdf)

<sup>2</sup> Fondation jeunes en tête, *Portrait du bien-être des jeunes au Québec*, Édition 2019, en ligne, <https://fondationjeunesentete.org/data/1-ensemble-du-quebec-definitif.pdf>

<sup>3</sup> Sondage Léger et Léger : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1246446/anxiete-sondage-leger-quebec>



## AXE SANTÉ

La santé représente un enjeu central en matière de jeunesse. Des défis majeurs ont été soulignés par nos membres : la pauvreté, l'absence des services sociaux dans l'axe santé et le manque de souci quant à l'égalité des chances des jeunes à accéder au système, entre autres les jeunes en situation de handicap.

### Agir sur les problèmes de santé mentale. Objectif reformulé : Prévenir et remédier aux troubles de la santé mentale.

Nous avons modifié l'objectif proposé, car nous croyons qu'il est essentiel de prévenir ceux-ci et d'agir sur les facteurs de protection. Agir, sous-tend qu'il est déjà trop tard. Il faut donc travailler davantage sur le plan de la prévention et de l'intervention.

Les troubles de santé mentale sont plus courants chez les jeunes qu'on ne le pense. Selon la plus récente édition du *Portrait du bien-être des jeunes au Québec*, aujourd'hui deux élèves du secondaire sur dix (19,5 %) ont un diagnostic médical pour au moins un trouble de santé mentale (anxiété, dépression ou trouble alimentaire). Plus du tiers (37,3 %) des adolescents québécois se situent à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique. Aussi, 4,3 % des adolescents québécois — excluant ceux ayant fait une tentative de suicide — ont eu des idées suicidaires sérieuses dans l'année. Notons que l'intervalle de confiance (marge d'erreur) pour cet indicateur est assez grand : le taux réel pourrait être entre 2,7 % et 6,8 %<sup>3</sup>. Près de 33 % des enfants vivants dans des familles monoparentales ou reconstituées éprouvent des troubles émotifs<sup>4</sup>. De 20 à 36 % des jeunes de 12 à 17 ans hébergés en Centre jeunesse reçoivent une médication psychotrope<sup>5</sup>. Autre augmentation inquiétante, deux fois plus de jeunes Québécois de 12 à 18 ans prennent des antipsychotiques, comparativement à il y a dix ans.<sup>6</sup>

La situation est grave et des actions concrètes en termes de démystification, d'éducation et surtout de prévention des troubles de la santé mentale devraient être entreprises. Dans leurs pratiques, nos membres observent que les problèmes de santé mentale sont intimement liés au contexte social : écoanxiété, anxiété de performance, boulimie, anorexie, trouble de déficit de l'attention, hyperactivité, etc. De plus en plus de jeunes provenant de milieux défavorisés ou issus de la diversité ethnoculturelle ou LGBTQ+ sont en situation de détresse psychologique, nient leurs problèmes ou devant la complexité et la lenteur du système de la santé, ne vont pas consulter. En conséquence, ils consultent Internet, s'autodiagnostiquent et tentent de trouver seuls un remède. Cette tendance est émergente et dangereuse, car elle peut mener à une aggravation des problèmes existants et à l'ajout d'autres difficultés (toxicomanie, prostitution, itinérance, criminalité).

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Mettre en place des cours en santé mentale afin de démystifier les maladies et troubles mentaux ;
- Mettre sur place davantage d'instances d'aide pour les parents et proches aidants vivant avec des personnes ayant un handicap ou avec des problèmes de la santé mentale ;
- Rendre disponibles les services en santé mentale ainsi que des ressources alternatives : proches aidants dans les écoles, cliniques de rue, psychologues

<sup>3</sup> Op cit. Fondation jeunes en tête, *Portrait du bien-être des jeunes au Québec*, Édition 2019.

<sup>4</sup> Fondation les petits trésors, *Santé mentale et autisme*, en ligne : <http://petitstresors.ca/info/la-fondation/des-statistiques-sur-la-sante-mentale/>

<sup>5</sup> Mouvement Jeunes et santé mentale, *Mémoire présenté dans le cadre de la consultation du Forum de la Relève étudiante pour la Santé du Québec (FRESQue) : La médicalisation des problèmes sociaux des jeunes en santé mentale*, Février 2017

<sup>6</sup> RAMQ



## Promouvoir des comportements sains et sécuritaires. Objectif reformulé : Promouvoir des comportements sains, sécuritaires, harmonieux et égalitaires.

Nous avons bonifié l'objectif proposé, car nous estimions que des relations harmonieuses et sécuritaires font également partie des comportements sains et sécuritaires.

Les jeunes à parcours de vie différenciés adoptent davantage de comportements à risque qui ont un effet direct sur leur état de santé. Liés au contexte social qui promeut la performance, l'image de la perfection, influencés par leurs pairs, par la pression sociale de rentrer dans un chemin déjà prédéterminé, de nombreux jeunes perdent leurs repères et adoptent des comportements dangereux, comme la consommation de tabac, de drogue, d'alcool, des relations sexuelles non protégées, etc. Selon le site officiel du gouvernement sur les ITSS, leur nombre augmente « au point où l'on parle d'une véritable épidémie au Québec :

- 40 000 personnes reçoivent un diagnostic d'ITSS chaque année ;
- 1 personne sur 5 est infectée par l'herpès génital ;
- 3 personnes sur 4 seront, à un moment ou à un autre de leur vie, infectées par le VPH ;
- Plusieurs personnes infectées par une ITSS ignorent qu'elles sont infectées parce qu'elles n'ont pas de symptômes. Elles peuvent donc transmettre les infections sans le savoir. »<sup>7</sup>

En ce qui concerne le tabagisme, selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017 réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, plus d'un jeune sur dix (11 %) a consommé au moins un produit du tabac (cigarette, cigarillo, etc.) au cours d'un mois, en proportion plus élevée chez les garçons (12 %) que chez les filles (9 %) <sup>8</sup>. De ce qui est de la consommation d'alcool et de drogues, un peu plus de la moitié des élèves (53 %) ont consommé de l'alcool au cours d'une année. La proportion passe de 19 % en secondaire 1 à 81 % en secondaire 5. Environ, un élève sur cinq (20 %) a consommé de la drogue. La consommation augmente à chaque niveau scolaire, passant de 5 % en secondaire 1 à 38 % en 5<sup>e</sup> secondaire. Le cannabis demeure la drogue la plus populaire<sup>9</sup>.

En matière de violence et d'intimidation, au primaire, 16,1 % des jeunes ont déclaré être victimes d'insultes régulières. Au total, 32 % des élèves du secondaire ont été victimes d'au moins un geste d'intimidation à l'école ou sur le chemin de l'école. L'apparence physique est le motif principal de l'intimidation. L'expression de genre est le deuxième motif en importance, 44 % des élèves ont dit en être victimes ou témoins au moins une fois par semaine, lié au fait qu'un jeune soit gai, lesbienne ou bisexuel ou qu'on pense qu'il le soit (39 %). D'autres motifs tels que le handicap physique, la couleur de la peau, la religion, le pays d'origine ou le sexe suivent de près<sup>10</sup>.

Il est donc nécessaire d'intervenir, de la part du gouvernement, de soutenir des mesures favorisant l'adoption de comportements sains et sécuritaires et de relations harmonieuses et égalitaires. La prévention à cet égard permet de travailler sur de multiples facteurs de protection, tant au niveau de la santé mentale, que de la persévérance scolaire et de la prévention de la criminalité. Pour ce faire, il faut pouvoir arriver en amont du problème ou intervenir rapidement tant au niveau des préjugés et facteurs d'exclusion sociale et favoriser un échange et la valorisation de comportements sains.

En conséquence, nous recommandons de :

- Encourager la mise en place, dans les écoles et les organismes communautaires, de programmes éducatifs et ateliers sur les valeurs et les enjeux sociaux qui aborderont entre autres les comportements sains, sécuritaires, harmonieux et égalitaires, tant d'un point de vue sanitaire que social ;
- Investir davantage dans des programmes de prévention et travailler plus étroitement avec les organismes communautaires sur le terrain afin de s'assurer de rejoindre tous les jeunes ;

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec, *ITSS : à bien y penser*, En ligne, <http://itss.gouv.qc.ca/mts-its-itss.dhtml>

<sup>8</sup> Institut statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*, en ligne, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf>

<sup>9</sup> Idem.

<sup>10</sup> Institut national de santé publique du Québec, *L'intimidation vécue par les jeunes*, en ligne, <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/jeunes#ref>



- Soutenir les démarches de prévention et de promotion de la santé telles : éducation à la santé sexuelle et relations amoureuses saines, gestion du stress, connaissance et ouverture aux autres cultures, etc.

## Autre Objectif : Faciliter l'accès aux services publics de santé et de prévention.

Le système de santé actuel n'est pas conçu et réfléchi pour prendre en considération les jeunes à parcours de vie différencié ou le jeune qui vit une crise. Un jeune en crise qui vient de rompre le contact avec sa famille et fuir son domicile se retrouve souvent dans la rue sans aucun papier d'identité. Nos membres déplorent cette rigidité du système de la santé qui n'accepte pas des patients sans la carte d'assurance maladie. Obtenir une nouvelle carte peut prendre entre 5 et 6 mois d'attente. Sans elle, ils ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie et en conséquence, ils doivent payer des frais de médecin et de médicaments. Ces jeunes en situation de vulnérabilité n'ont pas les moyens de se permettre ces frais, alors ils se privent des soins. Pourtant, dans la majorité des cas, ils en ont besoin rapidement.

À ce défi d'accès s'en rajoutent d'autres, tels que la proximité des services. Dans plusieurs régions, l'offre de service du transport en commun laisse à désirer. Pour un jeune, n'ayant pas l'âge ou les moyens de se procurer une voiture, se déplacer de son domicile à l'hôpital le plus proche reste en soi un défi. Ça l'est encore plus, si le jeune doit vivre avec un handicap. Le transport adapté est une rareté. À titre d'exemple, au Saguenay, depuis le 13 septembre dernier, les services de transport adapté sont réduits au minimum possible, n'effectuant pas certains trajets les vendredis soir et les fins de semaine<sup>11</sup>. De véritables déserts de services se créent ainsi.

Une fois rendus à l'hôpital, d'autres enjeux s'ajoutent : les trop longs délais d'attente, la déshumanisation des services et la surmédication. Les jeunes disent se sentir comme un simple numéro lorsqu'ils se rendent aux urgences. Les services rendus sont tellement dépersonnalisés qu'aucun lien de confiance ne se crée entre eux et le médecin. Pour chaque problème, il y a un remède pharmacologique, sans autre soutien, faute de psychologues et psychiatres disponibles. Il est rare qu'ils se fassent conseiller des traitements alternatifs aux médicaments. Désabusés par la lenteur et la complexité du système, ces jeunes se tournent souvent vers leurs propres moyens de guérison (consommation de drogues, alcool, médicaments), ce qui en conséquence peut provoquer d'autres problèmes (criminalité, itinérance, prostitution, toxicomanie). C'est un cercle vicieux qui continue sans cesse. Pour obtenir un soutien en milieu scolaire, un jeune doit avoir obtenu un diagnostic et le chemin pour y parvenir est long et laborieux. La prévention en santé a été mise de côté par de nombreuses années d'austérité et de coupures en santé. Les premiers services à être coupés sont ceux en prévention.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Améliorer la communication et la collaboration entre les spécialistes du milieu hospitalier et les organismes communautaires, afin que les jeunes référés soient plus rapidement pris en charge ;
- Simplifier les procédures administratives pour les jeunes à parcours de vie différencié n'ayant pas leur carte d'assurance maladie ;
- Mettre en place des cliniques de rue et des cliniques ambulantes qui rejoignent tous les jeunes ;
- Améliorer l'accès aux services de santé (psychologues, psychiatres, médecin de famille, etc.) ;
- Faire la promotion des approches de prévention et des moyens de traitement alternatifs à la médication (art-thérapie, psychothérapie, etc.).

## Axe Prévention et lutte au décrochage scolaire

L'éducation est au cœur du développement social et économique du Québec. Des efforts constants ont été faits au cours des dernières années pour améliorer le taux de diplomation des jeunes et les résultats ont été au rendez-vous. Toutefois, cet équilibre demeure précaire, car le taux de diplomation est inversement proportionnel au taux d'employabilité. Le taux de diplomation du réseau public québécois est à 64 %, c'est-à-dire la dernière place du classement canadien, selon les chiffres obtenus auprès du Conseil des ministres de

<sup>11</sup> Radio-Canada, Transport adapté : des navettes temporaires qui ne font pas l'unanimité, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1315945/transport-adapte-societe-saguenay-sts-commun>



l'Éducation du Canada<sup>12</sup>. Sachant qu'au Québec actuellement il y a 136 000 NEEF<sup>13</sup> et 140 000 postes vacants. Le gouvernement doit trouver des solutions pour rejoindre ces jeunes.

### Augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification. Objectif reformulé : Encourager la prévention et la lutte au décrochage scolaire plutôt que la persévérance aux études.

Nous avons reformulé l'objectif, car l'expression persévérance scolaire laisse sous-entendre que ce sont les jeunes qui ne persévèrent pas. Lourde de sens, elle sous-entend que l'école c'est pénible, il faut persévérer. Chez nos membres, la majorité des jeunes qui décrochent le font en raison du fonctionnement du système d'éducation actuel ou par manque de moyens financiers. Nous croyons qu'il est plus approprié de parler de prévention et de lutte au décrochage scolaire. Il nous semble évident que c'est aux adultes à mieux adapter les services et les programmes scolaires pour prévenir le décrochage, plutôt que de demander au jeune de persévérer dans ce système. L'école doit être, pour les jeunes, un milieu de vie accueillant et valorisant. Nous constatons qu'il reste encore des défis à relever, spécialement pour que les jeunes éprouvant des difficultés s'y sentent soutenus et accueillis. À peine 57 % des jeunes garçons québécois réussissent le programme de deuxième cycle du secondaire en cinq ans. De plus, les élèves provenant des milieux défavorisés, les EHDAA<sup>14</sup> et les immigrants de première génération réussissent moins bien que les autres élèves<sup>15</sup>.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Adapter les programmes et les normes dans les établissements scolaires, afin d'éviter l'exclusion des jeunes en difficulté ou dits marginaux (exemple les programmes sports études non élitistes et abordables, horaires tenant en compte les intérêts du jeune, etc.) ;
- Fournir davantage d'aide et de soutien aux élèves en difficulté afin de prévenir l'échec et le décrochage scolaire, et ce, sans obligation de diagnostic médical ;
- Mettre en place un système d'éducation « alternatif », dont de nombreuses formules existent déjà, et les implanter au primaire, au secondaire et dans les organismes tels les écoles de rue.

### Favoriser l'accès aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Objectif bonifié : Favoriser l'accès aux services psychosociaux, de spécialistes du langage et d'orientation scolaire et professionnelle.

Nous avons bonifié cet objectif, car nous croyons que le support spécialisé en psychologie et en orthophonie doit faire partie intégrante du processus d'orientation scolaire et professionnelle.

Le système d'éducation, comme présenté dans la stratégie d'action jeunesse actuelle, semble s'adresser surtout aux jeunes qui éprouvent des difficultés dans leur choix de carrière ; en réalité, toute difficulté au niveau scolaire influencera ses choix. De nombreux jeunes de nos organismes membres disent avoir l'impression d'être considérés à l'école comme de futurs employés et non comme des êtres humains à part entière qui vont à l'école pour se construire une identité, une citoyenneté. Les jeunes de 15 ans, au moment où ils doivent commencer à faire des choix de carrière, ne se connaissent pas suffisamment et surtout ne connaissent pas le marché de l'emploi pour faire un choix éclairé. En ce qui concerne les jeunes aux parcours de vie différenciés, il faut parfois attendre jusqu'à la mi-vingtaine avant qu'ils soient en mesure de le faire. Lorsqu'ils consultent un orienteur professionnel pour un programme de réinsertion, ce dernier prend suffisamment le temps pour étudier leurs intérêts et leur potentiel. Ils sont souvent orientés vers un métier qui est en pénurie de main-d'œuvre. Cela ne facilite pas leur choix. Au contraire, nous observons que cela met beaucoup de pression sur leurs épaules et celle-ci peut apporter d'autres difficultés au niveau de la santé

<sup>12</sup> Institut du Québec, *Indice d'Emploi : Taux de décrochage scolaire*, en ligne [https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652\\_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec\\_idq\\_br.pdf?sfvrsn=4](https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec_idq_br.pdf?sfvrsn=4)

<sup>13</sup> NEEF- personne ni en emploi, ni aux études, ni en formation

<sup>14</sup> EHDAA : élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

<sup>15</sup> Institut du Québec, *Indice d'Emploi : taux de décrochage scolaire au Québec*, en ligne, [https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652\\_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec\\_idq\\_br.pdf?sfvrsn=4](https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec_idq_br.pdf?sfvrsn=4)



mentale telle que l'anxiété, les troubles alimentaires, la dépression, les idées suicidaires, la peur intense d'échouer et de décevoir.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Embaucher davantage et à temps plein de psychologues, des orthophonistes et des conseillers en orientation professionnelle dans les écoles secondaires pour assurer une présence et une disponibilité permanente du personnel spécialisé auprès des jeunes à parcours de vie différencié ;
- Promouvoir les programmes de stages ou de jumelages professionnels, comme le programme « Classe Affaires <sup>16</sup> », pour que les jeunes puissent explorer les métiers qui les intéressent et voient s'ils correspondent à ce qu'ils imaginaient.

### Autre objectif : Un système d'éducation axé sur l'égalité des chances

Le système d'éducation actuel, privé et public, n'est pas inclusif et ne permet pas aux jeunes à parcours de vie différencié de trouver un point d'attache, un intérêt à long terme. Souvent dès le primaire, il y a une division des groupes en différents profils dont certains sont considérés plus prestigieux que d'autres (programme sport-études, programme d'études internationales (PEI, art-études). Le choix est grand, à tel point qu'étudier dans un groupe régulier au secondaire, en éducation aux adultes ou en éducation professionnelle est perçu négativement. Pour certains jeunes, même s'ils désirent s'inscrire au programme de leur choix, leurs parents ne peuvent pas le faire, car les frais supplémentaires exigés dépassent leur budget.

De nombreux jeunes à parcours de vie différenciés se retrouvent aux études des adultes et en formation professionnelle et technique. Nous croyons que ces études devraient être davantage connues et valorisées par la société. Poussés par la pression sociale ou familiale, de « viser plus haut » pour avoir une « belle carrière », de nombreux jeunes craquent et s'inscrivent aux études postsecondaires sans vraiment en avoir envie. Rapidement, ils se désenchantent et décrochent. Les programmes de formation professionnelle et technique offrent de nombreuses opportunités encore méconnues et sous-estimées par les parents et par les jeunes. Le gouvernement doit en faire la promotion et donner la chance aux jeunes d'essayer plus qu'une formation professionnelle, le temps qu'ils découvrent le métier qui les passionne.

Depuis quelques années, nous constatons que plusieurs jeunes que nous accompagnons font un retour aux études en passant directement à l'université sur la base de l'expérience. Pour ces jeunes, l'acceptation à l'université est très significative, c'est signe qu'ils se sortiront de la situation précaire dans laquelle ils ont évolué. Les jeunes aux parcours de vie différenciés ont appris à se connaître à travers leurs diverses expériences, rémunérées ou bénévoles. Malgré parfois leur faible scolarisation, ils ont des acquis pertinents dans différents domaines.

En conséquence, nous **recommandons** :

- Que toutes les institutions postsecondaires offrent une passerelle d'acceptation sur la base de l'expérience des jeunes à parcours de vie différencié ;
- Rendre l'éducation gratuite du primaire aux études supérieures et permettre une réelle égalité des chances ;
- Promouvoir et valoriser l'ensemble des programmes d'études et en permettre un réel accès ;
- Favoriser la mise en place d'écoles de rue adaptées à la réalité des jeunes au parcours de vie différencié ;
- Mettre en place des mesures pour éviter la discrimination des étudiants parents d'enfants sur la base du régime d'études à temps partiel, c'est-à-dire l'accès au transport en commun à coût modique, l'accès à des résidences sur le campus, l'accès à des locaux aux cycles supérieurs pour travailler avec ses documents et ses outils de recherche, l'admissibilité à des bourses plus généreuses, aux subventions études-travail et aux emplois à temps partiel.

---

<sup>16</sup> L'objectif du programme Classe Affaires de Montréal Relève est de maximiser l'accès à des expériences d'exploration de carrières à un maximum de jeunes et donc de fédérer les organisations montréalaises à la mission et les sensibiliser au besoin de préparation de la relève.

## Axe Citoyenneté

### Encourager l'engagement civique. Objectif reformulé : Encourager l'implication dans la communauté, la participation citoyenne et l'engagement bénévole et volontaire.

Depuis plus de 30 ans, les organismes membres du ROCAJQ encouragent la participation des jeunes à la société. Notre expertise nous amène à constater que la participation citoyenne est un processus d'apprentissage et d'expérimentation qui peut prendre diverses formes qui dépassent le concept d'engagement civique. C'est pourquoi nous avons reformulé l'objectif proposé.

Selon nos membres, pour se sentir impliqués dans la société, les jeunes doivent d'abord s'y sentir respectés. Ils doivent avoir le Droit de cité sans préjugés. Un jeune ce n'est pas un citoyen en devenir, c'est un citoyen à part entière. Avant de penser à l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, il faut penser à reconnaître leur droit d'être jeunes et d'occuper les lieux publics au même titre que les adultes, sans préjugés ni âgisme.

Le ROCAJQ estime que la participation citoyenne des jeunes aux parcours de vie différenciés se fait selon un processus d'appropriation du pouvoir d'agir et d'expérimentation. Les jeunes doivent d'abord réaliser qu'ils ont le pouvoir de décider pour eux-mêmes, de s'autodéterminer. Cette phase peut être plus ou moins longue selon la condition du jeune et les déterminants externes. Elle peut être jumelée à une phase d'expérimentation, où les succès et les processus d'apprentissages seront mis de l'avant. C'est à ce moment que certains organismes soutiennent les jeunes dans leurs démarches de bénévolat. Conscient de son pouvoir de décider, le jeune prend aussi peu à peu confiance en son environnement externe, il réalise qu'il peut apporter sa contribution à ce qui l'entoure. Les organismes jouent un rôle important, car pour le jeune, réaliser qu'il n'est pas seul à vivre des difficultés et qu'il peut apporter des changements à son environnement donne une dose de courage qui lui donne le goût d'agir et de s'impliquer. Ces actions incluent du bénévolat au sein de l'organisme (activités, comités jeunes, conseil d'administration) ou la communauté.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Encourager la participation citoyenne en soutenant les actions leur permettant de développer des habiletés sociales, d'expérimenter, de prendre part et prendre parole et de s'impliquer bénévolement dans leurs milieux de vie et domaines d'intérêts ;
- S'assurer que toutes les instances politiques et parapubliques donnent une place et une tribune aux jeunes, incluant les jeunes au parcours de vie différencié et leurs initiatives citoyennes ;
- Outiller les jeunes (éducation et expérimentation) face à l'appareil politique (structure, représentants, comment adresser une demande, etc.) et soutenir les organisations et les milieux qui le font.

### Favoriser le dialogue entre les générations. Objectif reformulé : Favoriser un dialogue inclusif, intergénérationnel, interculturel et sur la diversité

Nous avons modifié cet objectif, car pour garantir une égalité des chances à tous les jeunes, le gouvernement doit favoriser non seulement le dialogue entre les générations, mais aussi entre les cultures et les jeunes issus de la diversité LGBTQ+. Le plan d'action jeunesse doit être à l'image des jeunes d'aujourd'hui, c'est à dire ouverte et inclusive au monde. Les jeunes au parcours de vie différencié sont souvent victimes d'âgisme, de profilage racial ou d'intimidation en lien avec leur origine ethnoculturelle ou orientation sexuelle. Par exemple, les jeunes en bas de 18 ans ont beaucoup de difficulté à trouver un logement s'ils ne vivent pas avec leurs parents. Plusieurs jeunes se font également refuser des emplois à cause de leur âge [« Nous sommes à la recherche de quelqu'un de plus expérimenté pour assumer les responsabilités de ce poste »] ou le fait qu'ils sont aux études. Dans les parcs, des jeunes issus de la communauté ethnoculturelle se font rapidement intercepter par la police. Ce ne sont que quelques exemples que, à force de les voir pratiquement chaque jour, la société a fini par banaliser. C'est pourquoi nous souhaitons que la prochaine stratégie jeunesse se penche davantage sur cette problématique et favorise le dialogue non seulement entre les générations, mais aussi entre les différentes cultures, religions et communautés issues de la diversité LGBTQ+. Les dialogues,



collaborations et échanges sont essentiels pour permettre au Québec de relever les défis sociodémographiques actuels et favoriser l'implication citoyenne des jeunes. Ce n'est pas sans raison que les jeunes ont choisi des thèmes liés à l'exclusion sociale pour la Grande consultation jeunesse de 2018 et de 2017.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Lutter contre les problématiques d'âgisme, de racisme, de discrimination et de sexisme envers les jeunes à parcours de vie différencié et favoriser la mise en place de projets, services et activités intergénérationnelles, interculturelles et sur la diversité LGBTQ+ ;
- Améliorer les collaborations entre les instances politiques municipales et provinciales et les organismes communautaires autonomes pour une meilleure inclusion des jeunes, spécialement ceux qui sont moins rejoints et écoutés. Permettre à tous les jeunes de pouvoir agir, s'exprimer et participer aux activités et projets municipaux et provinciaux.

### Objectif bonifié : Soutenir le développement de l'esprit critique et de l'exercice démocratique.

Nous considérons que la formation à l'esprit critique est à la base de la citoyenneté et de l'exercice démocratique. Elle a pour objectif de transmettre des principes et des valeurs de base partagées au sein de la société. Mais ces valeurs doivent aussi se traduire en actes dans et en dehors de l'école. Selon l'expertise de nos membres, c'est par une implication concrète auprès de leurs pairs, leur famille ou de leur communauté que les jeunes développent au mieux leur rôle de citoyens, c'est-à-dire développer des compétences pour développer leur esprit critique, devenir autonomes, responsables ainsi que coopérer.

De plus, face aux flux informationnels et communicationnels provenant d'une offre médiatique toujours plus étendue et accessible, les jeunes sont appelés, dès le plus jeune âge, à aiguiser leur esprit critique bien davantage, afin de pouvoir utiliser les médias et les réseaux de façon raisonnée et distanciée. Pour plusieurs jeunes, dont ceux au parcours de vie différencié, ce n'est pas le cas. N'ayant pas reçu cette éducation et expérience permettant le développement de l'esprit critique (souvent en rupture avec le milieu familial et scolaire) ces jeunes doivent trouver d'autres milieux d'appartenance et de soutien. Les anciens cours de développement personnel et social permettaient dès le début du secondaire le développement de l'esprit critique et d'analyse. À l'aire des « fake news » et montages photo, outiller les jeunes nous semble essentiel.

En conséquence, nous recommandons de :

- Inclure à nouveau dans le cursus scolaire un cours en développement personnel et social qui se penchera sur la formation de l'esprit critique ;
- Offrir des ateliers de développement de l'esprit critique et d'expérimentation de l'esprit démocratique, et ce, dès le primaire ;
- Soutenir financièrement les organismes communautaires autonomes qui offrent de la formation à l'esprit critique et qui incluent les jeunes dans la vie démocratique de leur organisme.

### Axe Emploi

Le marché du travail n'a jamais été aussi bien portant au Québec. Avec l'atteinte du plein-emploi, le problème de la pénurie de main-d'œuvre s'en trouve exacerbé. Au 2<sup>e</sup> trimestre de 2019, l'Institut du Québec a annoncé que le nombre de postes vacants atteint un record de 140 420. Cela représente une hausse de 24 085 postes vacants par rapport à l'an dernier. Le taux de postes vacants au Québec (3,8 %) est le deuxième plus élevé des provinces canadiennes après la Colombie-Britannique (4,7 %). Dans ces postes, seulement un poste sur sept exige un diplôme d'études universitaires et 59 % des postes vacants requièrent un diplôme d'études

secondaires ou moins<sup>17</sup>. Sachant qu'actuellement au Québec il y a près de 136 000 NEEF, dont font partie plusieurs jeunes au parcours de vie différencié, le gouvernement doit accorder une grande importance à leur intégration sur le marché du travail et dans les autres axes.

## Intégrer sur le marché de l'emploi les jeunes en difficulté. Objectif reformulé : Intégrer sur le marché de l'emploi, les jeunes dans toute leur diversité de parcours.

Nous avons modifié cet objectif, car les jeunes à parcours de vie différenciés ne sont pas uniquement des jeunes en difficulté. Aussi, nous préférons la formulation de l'ancien plan d'action, car elle est plus inclusive.

Le principal défi auprès de ces jeunes consiste, premièrement, à les rejoindre. Ces jeunes très souvent s'isolent et fréquentent peu les institutions et lieux publics. Quand ils le font, ils entrent rarement d'abord en contact avec un intervenant. Ils commencent par fréquenter d'abord les lieux où ils s'emprennent de l'ambiance et commencent par interagir avec les gens. Ce n'est souvent que par la suite qu'ils entrent en réel contact avec l'intervenant. Les milieux de vie deviennent donc un lieu de prédilection pour les jeunes qui désirent faire un retour dans la société. Ces jeunes se tournent d'abord vers leur communauté et les organismes communautaires locaux, où ils y trouvent des milieux de vie qui leur permettent d'abord de recréer des liens sociaux. Ensuite, lorsqu'ils sont prêts à se remettre en mouvement tel que la recherche d'emploi, ils se dirigent et sont référés vers les CJE.

Certains éléments importants sont à prendre en considération avec les jeunes à parcours de vie différencié. Lorsqu'ils décident de se mettre en action, il faut saisir rapidement l'occasion, car ils sont souvent animés par urgence d'agir. Malgré cette bonne volonté de l'instant, ces jeunes vivent souvent dans des processus d'allers-retours, ils risquent de changer d'idée ou même de reculer temporairement. Les programmes offerts par Emploi-Québec qui financent des formations professionnelles et des expériences et insertions professionnelles permettent un nouveau départ pour ces jeunes. Cependant, pour ces programmes, les normes sont strictes et ne permettent pas au jeune de faire plus qu'une formation. Ainsi, si en cours de route le jeune se rend compte que finalement, la formation ne correspond ni à ses forces ni à ses intérêts, il n'a pas le droit à une deuxième chance dans un programme différent. Pourtant, il est un fait que pour un jeune, il peut être difficile de savoir quel métier exercer. En limitant le soutien à juste une seule formation ou expérience, Emploi-Québec complexifie le problème et, sans le vouloir, amène des jeunes à vivre des échecs. Nous estimons qu'en offrant la possibilité à un jeune de vivre plus qu'une expérience formatrice (le droit de changer), le gouvernement effectue un investissement qui, à long terme, sera payant. Enfin, nous souhaitons que le gouvernement reconnaisse et soutienne l'expertise et les initiatives des organismes communautaires autonomes qui œuvrent en employabilité auprès des jeunes. Nous souhaitons que les organismes communautaires jeunesse qui ne sont pas des Carrefours Jeunesse Emploi soient donc également soutenus. Plusieurs de ceux-ci existent depuis plus longtemps que les CJE ou en ont été l'inspiration.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Reconnaître et soutenir l'expertise et les initiatives des organismes communautaires autonomes qui œuvrent en employabilité auprès des jeunes (incluant aussi ceux qui ne sont pas des Carrefours Jeunesse Emploi) ;
- Augmenter le nombre de plateformes de travail pour réinsérer les jeunes en difficulté ;
- Soutenir et développer les programmes de réinsertion à l'emploi ou aux études ;
- Ajuster les critères de sélection, afin que les jeunes en difficulté puissent accéder aux différents programmes d'employabilité d'Emploi-Québec ;
- Accorder une seconde chance de réinsertion dans les programmes d'employabilité ;

<sup>17</sup>Institut du Québec : *Mise à jour sur les postes vacants au Québec, deuxième trimestre (T2) de 2019*, en ligne, [https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/postes-vacants-t2\\_2019\\_vf-\(002\)897d454ac9186762bc5eff0000592ac.pdf?sfvrsn=0](https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/postes-vacants-t2_2019_vf-(002)897d454ac9186762bc5eff0000592ac.pdf?sfvrsn=0)



- Établir des partenariats avec les organismes communautaires, afin de travailler en continuum au niveau de la réinsertion sociale.

## Promouvoir la conciliation famille-travail-études

La conciliation travail-famille est trop souvent considérée comme une problématique individuelle qui appartient aux jeunes et aux jeunes familles. Plutôt que de questionner les causes structurelles à l'origine des difficultés rencontrées par les travailleurs.euses, étudiants et parents. Le taux d'anxiété en hausse fulgurante témoigne (60 % des étudiants universitaires ont vécu de la détresse psychologique) de la pression vécue dans différents groupes de la population. Au Québec, on assiste à une précarisation de plus en plus grande du marché du travail et à une érosion progressive des protections sociales. Ainsi, les emplois à temps plein, de 9 à 5 et du lundi au vendredi, qui étaient autrefois la norme, sont graduellement remplacés par des emplois dits « atypiques » (temps partiel, temporaire, sur appel, etc.) qui n'offrent aucun avantage social. Ces changements font en sorte que l'emploi, qui constituait jadis le chemin principal pour sortir de la pauvreté, ne remplit plus forcément cette fonction. Les employeurs sous pression et de plus en plus en besoin de main d'œuvre sont de moins en moins tolérants aux réalités des jeunes étudiants et des jeunes familles. Trop souvent, cette charge de conciliation repose uniquement sur les épaules des parents et, plus particulièrement, sur celles des femmes. Dans un récent sondage réalisé auprès de 3 006 parents québécois, 50 % d'entre eux mentionnaient se débrouiller par eux-mêmes plutôt que de se prévaloir des mesures offertes par leur employeur (sondage Léger réalisé pour le Réseau Québec Famille – févr. 2018). Par exemple, selon les normes du travail chaque employé a droit à 3 journées pour cause sociale non payée. Pour une mère, qui a un enfant malade, c'est très pénalisant, car elle doit choisir entre la perte de revenu et la santé de son enfant. Il n'est donc pas étonnant que les banques alimentaires soient fréquentées par un nombre grandissant de travailleurs.euses. Parmi les bénéficiaires, 15,1 % des ménages ayant recouru à de l'aide d'une banque alimentaire l'ont fait pour la première fois en 2018, alors que 10,8 % des demandes provenaient de gens avec un revenu d'emploi<sup>18</sup>.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Promouvoir la conciliation famille-travail-études en assouplissant les normes de travail par entre autres l'adoption de normes moins pénalisantes ;
- Sensibiliser les employeurs et faire la promotion d'horaires de travail plus flexibles et mieux adaptés aux besoins des travailleuses et des travailleurs. Pour ce faire, elles et ils doivent participer à la réflexion sur l'organisation du temps de travail, afin de trouver des aménagements qui leur permettent de mieux concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales ;
- Encourager la mise sur pied de garderies pour les étudiants au Cégep et à l'université et les garderies en milieu de travail.

## Axe Entrepreneuriat et relève

### Encourager la culture entrepreneuriale

Au sein de notre regroupement, cet axe n'a pas suscité un grand intérêt, car comme défini par le plan d'action actuel, il vise davantage les jeunes ayant suivi un parcours scolaire linéaire.

De nombreux jeunes au parcours de vie différencié ont développé des qualités personnelles (gestion du risque, audace, développement et utilisation de leur réseau) qui font d'eux de merveilleux candidats pour le développement de l'entrepreneuriat. Malheureusement, nous observons que ces jeunes au passé souvent trouble ou ayant vécu des difficultés d'apprentissage sont souvent disqualifiés des programmes existants, car on ne les considère pas dans une situation personnelle assez stable pour les soutenir. Pour l'instant, très peu

<sup>18</sup> La guignolée des médias, La moitié des comptoirs alimentaires du Québec ne répondront pas à la demande en 2019, en ligne, <https://www.lagrandeguignoleedesmedias.com/fr/salle-de-presse/la-moitie-des-comptoirs-alimentaires-du-quebec-ne-repondront-pas-a-la-demande-en-2019>



de moyens et d'outils sont mis à la disposition des jeunes pour réaliser une expérience entrepreneuriale hors le cadre scolaire.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Rendre plus accessibles (financièrement et physiquement) les programmes offerts aux jeunes en prenant en considération leur potentiel personnel plus que leur histoire de vie ;
- Soutenir des initiatives permettant de démystifier et valoriser l'entrepreneuriat auprès des jeunes et particulièrement auprès des jeunes au parcours de vie différencié (car non prônée dans la culture francophone en général, la prise de risque associée à l'entrepreneuriat n'est souvent pas valorisée dans les familles à faibles revenus.) ;
- S'assurer qu'un programme permette au jeune d'être accompagné tout au long du processus par un intervenant en qui il a confiance pour l'aider à gérer le stress généré par le démarrage.

### Faciliter l'accès aux jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève

Les premiers contacts avec le monde de l'entrepreneuriat commencent également par un engagement envers la collectivité. Soit par du bénévolat, soit par l'apprentissage du pouvoir citoyen, les jeunes découvrent que des structures décisionnelles existent et qu'ils peuvent s'y impliquer, voire s'y engager. Nous croyons que la solidarité sociale, les coopératives, est en soi du développement entrepreneurial et que ce dernier doit être davantage mis en valeur et encouragé par le gouvernement. Pour le ROCAJQ et ses membres, cet objectif devrait se retrouver dans l'axe citoyenneté.

Afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'entrepreneuriat, il est essentiel de leur laisser une place au sein des instances décisionnelles et de pouvoir. Nous tenons à féliciter le gouvernement qui a adopté à l'unanimité le projet de loi 693 visant à dédier un siège à un jeune de moins de 35 ans sur les conseils d'administration des sociétés d'État québécoises. C'est un pas en avant, mais il y a encore du travail à faire. Comme nous l'avons mentionné dans chaque axe de ce mémoire, des moyens supplémentaires devraient être déployés afin de s'assurer de rejoindre une diversité de jeunes venant de tous les horizons et sphères sociales, afin que tous les jeunes puissent bénéficier de cette expérience formatrice et enrichissante. L'égalité des chances devrait être au cœur de la prochaine stratégie jeunesse.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Créer davantage de programmes de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse adressé aux jeunes ayant un parcours de vie différencié ;
- Ajouter dans le cursus scolaire, dès le secondaire, des cours d'initiation à l'exercice démocratique et aux structures comme les conseils d'administration. Offrir aussi ce cours sous forme d'atelier ou auprès de jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle ;
- Offrir une formation sur l'importance et le rôle joué par les jeunes sur les lieux décisionnels, donnée par des partenaires tels que des organismes communautaires autonomes qui rejoignent les jeunes à parcours de vie différencié.

## Axe Culture

**Favoriser l'Accès aux produits culturels québécois. Objectif reformulé : Favoriser l'accessibilité culturelle québécoise.**

Nous avons modifié cet objectif, car parler de culture en termes de produits semble très réducteur. En effet, la participation des jeunes à la vie culturelle dépasse la simple consommation de produits culturels tels que les émissions de télévision et la musique. Les jeunes sont à la fois consommateurs, mais aussi producteurs de la culture. Leur contact avec la culture ne se passe pas toujours entre les murs d'une école, d'un théâtre ou un studio de chant et de danse. Pour une grande partie des jeunes à parcours de vie différencié, leur premier



contact à la culture commence dans les organismes communautaires autonomes qu'ils fréquentent. Aussi, par accessibilité nous entendons une accessibilité financière, physique (pour personnes en situation de handicap ou ayant des limitations fonctionnelles) ainsi que par la diversité des milieux et cultures.

Nos organismes jeunesse culturels membres se retrouvent au croisement des champs de la culture, de l'éducation et de l'intervention sociale. Dédiés à l'expérimentation et la démocratisation de la culture, ils offrent des outils pour développer l'estime de soi des jeunes ainsi que leurs compétences socioprofessionnelles. Ils sont reconnus pour leurs bienfaits tant à la prévention de certains comportements à risque et de problématiques sociales (consommation, décrochage scolaire, etc.) qu'au développement de l'estime et de la confiance en soi chez un jeune. Malheureusement, leur situation est fragile. Actuellement, aucun organisme culturel du ROCAJQ n'est soutenu à la mission par le gouvernement. Les seuls organismes soutenus sont ceux qui œuvrent auprès des artistes professionnels ou semi-professionnels, sauf ceux dédiés aux personnes vivant une situation de handicap (Les Muses : Centre des arts de la scène). Les services qu'offrent les institutions ne correspondent pas aux besoins, aux intérêts non professionnels ou aux moyens financiers de tous les jeunes. Cette situation crée un vide que les villes essaient de pallier en offrant des espaces de loisirs culturels. Ces derniers ne correspondent pas non plus aux besoins des jeunes atypiques qui ont recours à la culture tant pour développer leurs talents que pour s'émanciper, s'exprimer et aider à régler un problème d'ordre social ou de santé mentale. De plus, les distances éloignées en région, le manque de transport en commun et de transport adapté limitent encore plus l'accès des jeunes à la culture. Les premières expériences de médiation culturelles viennent de ces organismes non soutenus, avant d'être récupérés par les grandes institutions culturelles (Musée, écoles, théâtres, etc.). Enfin, nous considérons qu'il est important de favoriser et de promouvoir les programmes culturels offerts par les organismes communautaires en culture et de permettre à ceux-ci d'offrir des ateliers dans les écoles. Les organismes culturels membres (Café Graffiti, Oxy-Jeunes, Ateliers 19, etc.) ne sont pas admis présentement dans le programme *La culture à l'école*, alors qu'étonnamment ils répondent justement à tous les objectifs de ce programme. Ils possèdent une expertise et l'objectif principal de ce programme de former des citoyens actifs sur le plan culturel en multipliant les expériences offertes aux élèves s'inscrit clairement dans l'ADN même de ces organismes. Aussi, plusieurs autres organismes communautaires autonomes jeunesse offrent des activités, des ateliers, des cours et l'accès aux arts à de nombreux jeunes partout au Québec et y arrivent souvent grâce à des dons privés et à l'aide d'artistes professionnels et de nombreux efforts pour les obtenir.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Soutenir et développer davantage de lieux culturels à l'image des jeunes, gratuits et accessibles pour tous (transport gratuit) ;
- Identifier les déserts culturels (régions, milieux défavorisés) et augmenter les espaces dédiés à la création artistique par et pour les jeunes ;
- Financer à la mission les organismes communautaires autonomes jeunesse en culture ;
- Favoriser et promouvoir les programmes culturels offerts par les organismes communautaires en culture et permettre à ceux-ci d'offrir des ateliers dans les écoles. Ils ne sont pas admis actuellement dans le programme *La culture à l'école*, alors qu'étonnamment, ils répondent justement à tous les objectifs de ce programme.

**Promouvoir les métiers culturels. Objectif modifié : Soutenir et promouvoir la formation et les métiers artistiques et culturels.**

Nous avons bonifié cet objectif, car pour les jeunes au parcours de vie différencié les métiers artistiques ont non seulement besoin de promotion, mais aussi d'un soutien venant du gouvernement. Ils sont interreliés.

Élément vital d'une société dynamique, la culture est essentielle aux développements personnel et citoyen des jeunes. Elle se base sur trois champs d'action indissociables : un contact avec des artistes et des œuvres culturelles, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques ainsi que des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels. Elle permet l'expression de soi, le

développement de l'estime de soi et de l'esprit critique. Le gouvernement doit la rendre accessible, mais aussi doit la soutenir tant du point de vue des formations spécialisées, de la promotion des métiers que du soutien aux artistes émergents. Actuellement, la formation artistique et culturelle telle que présentée dans les écoles spécialisées est très contingente et inaccessible pour la majorité des jeunes au parcours de vie différencié. Ceux qui réussissent à y entrer ont beaucoup de difficultés à y rester, car les coûts sont plus élevés comparativement aux programmes réguliers. De plus, ces écoles ne sont pas adaptées aux besoins des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, vivant avec un handicap ou venant de milieux défavorisés. En n'ayant pas accès à cette formation, essentielle à leur développement citoyen, ces jeunes vivent dans une situation d'exclusion.

Étrangement, une grande partie des jeunes artistes sont des jeunes au parcours de vie différencié, mais peu d'entre eux sont connus sur la scène artistique québécoise, particulièrement ceux issus de la diversité (ethnoculturelle, de genre, handicap, etc.). Ceux qui ont réussi sont une véritable inspiration. La société a besoin de cette diversité !

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Décontingenter les programmes spécialisés en arts et culture et offrir des bourses aux étudiants ayant un faible revenu, porter une attention particulière à l'inclusion des jeunes au parcours de vie différencié et de la diversité ;
- Reconnaître et accréditer les formations alternatives en arts et culture qui sont offertes dans des organismes communautaires spécialisés en arts de la scène ;
- Inclure des programmes d'éveil aux arts et à la culture dès le primaire, afin de rejoindre tous les jeunes dès le plus bas âge ;
- Augmenter les tribunes d'expressions artistiques, les expériences de scène pour les jeunes et leur offrir une meilleure visibilité.

## Axe Environnement

L'environnement est un enjeu qui, selon les membres du ROCAJQ et les jeunes rejoints, devrait être transversal à tous les axes. Toutefois, nous félicitons le gouvernement de l'avoir introduit dans la stratégie jeunesse et d'avoir consulté les jeunes à ce sujet.

### Encourager les comportements écoresponsables.

Dans la formulation actuelle de cet objectif, nous éprouvons un malaise, car elle porte à croire que la responsabilité revient aux jeunes et que c'est à ces derniers d'adopter des comportements écoresponsables. Nous croyons que les jeunes sont très responsabilisés et sensibles à la cause environnementale. Ce n'est pas étonnant que le 27 septembre dernier près d'un demi-million de jeunes aient envahi les rues de Montréal à l'occasion de la grande marche pour le climat. De plus en plus de jeunes sont angoissés, ne dorment plus, ressentent un mal de vivre, une tristesse ou encore une colère vis-à-vis leur propre impuissance face à l'urgence climatique et face à l'inaction des instances et de la population en général sur le plan du réchauffement planétaire. Ils vivent de l'écoanxiété. Le gouvernement doit reconnaître l'urgence climatique et entreprendre des gestes concrets pour remédier à la situation. Par exemple, au niveau de la mobilité durable, il faut encourager les municipalités à mettre en place des actions concrètes pour développer davantage le transport en commun et le rendre plus accessible pour les personnes à mobilité réduite et les personnes à faibles revenus (étudiants, NEEF, etc.).

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Mettre en place une loi écoresponsable qui sensibilise et oblige les entreprises et institutions à poser des gestes écologiques qui encouragent le développement durable et écoresponsable ;
- La promotion et l'adoption par chaque ministère de comportements et normes écoresponsables ;

- Développer les réseaux de transport en commun, surtout en région, et les rendre accessibles, gratuits ou à faible coût pour les jeunes au parcours de vie différencié ;
- Adopter des lois et des pénalités plus sévères sur l'usage du plastique et sur la récupération, en soutenant également les entreprises d'économie circulaire et de recyclage.

## Soutenir des projets d'éducation à l'environnement et favoriser l'accès à la nature

Nous avons réuni les deux objectifs dans un seul, car pour nous l'éducation à l'environnement et l'accès à la nature sont indissociables. Pour les jeunes aux parcours de vie différenciés, avoir accès à l'environnement est souvent très difficile, car cela engage des frais de déplacement ainsi que des frais supplémentaires (accès aux parcs nationaux par exemple) qu'ils ne peuvent pas se permettre. D'autant plus que ces jeunes sont souvent dans une situation d'insécurité alimentaire et d'itinérance. Pour les reconnecter à la nature et répondre à leurs besoins, les organismes communautaires ont développé des jardins communautaires et des projets d'éducation à l'environnement avec une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire. Ces organismes apprennent aux jeunes non seulement comment faire pousser des fruits et légumes, mais aussi comment faire des choix alimentaires plus sains. Ils sensibilisent les jeunes sur les enjeux environnementaux et sont à leur écoute pour développer des projets qui répondent à leurs inquiétudes et besoins.

En conséquence, nous **recommandons** de :

- Soutenir les projets d'enseignement et de sensibilisation sur l'environnement dans les programmes scolaires et les organismes communautaires ;
- Faciliter l'accès à tous les jeunes à des activités en nature (soutien aux activités et transport vers celles-ci). Par exemple, rabais jeunes et OBNL pour les SÉPAQ ;
- Créer des emplois et des possibilités de bénévolat écologiques pour les jeunes ;
- Encourager et appuyer financièrement le développement de projets écoresponsables et activités en nature qui rejoignent tous les jeunes.

## Conclusion

Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) et ses membres sont fiers de participer à cette consultation sur le prochain Plan d'action jeunesse.

Nous considérons que dans cet exercice important, les grands oubliés restent les jeunes aux parcours de vie différenciés. Peu présents dans les formules de consultation habituelles, ces jeunes sont souvent peu représentés. C'est pourquoi nous avons évoqué, à travers chaque axe, l'encouragement et la mise en place de mesures concrètes pour donner une égalité des chances à tous les jeunes et leur donner la voix et le rôle qui leur reviennent non seulement dans le prochain plan d'action jeunesse, mais aussi dans la société. Quand nous regroupons tous les jeunes au parcours de vie différencié, de la diversité, en situation de vulnérabilité ou d'exclusion, c'est près de la moitié des jeunes qui s'y retrouve à un moment ou un autre. C'est donc dans un désir d'inclure tous les jeunes, dont les 300 000 rejoints par nos membres, que nous avons reformulé les objectifs de chaque axe afin que ceux-ci soient plus inclusifs et égalitaires.

Convaincus de l'importance des organismes communautaires autonomes jeunesse dans la société, le ROCAJQ et ses 63 membres désirent continuer de collaborer avec le gouvernement, afin que ses actions prennent en compte la diversité des besoins des jeunes, puisqu'il demeure fondamental que ces derniers se sentent inclus et partie prenante de la société.



## Annexes

### Annexe 1 : Rappel des recommandations

#### AXE SANTÉ

- Mettre en place des cours en santé mentale afin de démystifier les maladies et troubles mentaux ;
- Mettre en place davantage d'instances d'aide pour les parents et proches aidants vivant avec des personnes ayant un handicap ou avec des problèmes de la santé mentale ;
- Rendre disponibles les services en santé mentale ainsi que les ressources alternatives : proches aidants dans les écoles, cliniques de rue, psychologues, etc. ;
- Encourager la mise en place, dans les écoles et les organismes communautaires, de programme éducatif et ateliers sur les valeurs et les enjeux sociaux qui aborderont entre autres les comportements sains, sécuritaires, harmonieux et égalitaires, tant d'un point de vue sanitaire que social ;
- Investir davantage dans des programmes de prévention et travailler plus étroitement avec les organismes communautaires sur le terrain afin de s'assurer de rejoindre tous les jeunes ;
- Améliorer la communication et la collaboration entre les spécialistes du milieu hospitalier et les organismes communautaires afin que les jeunes référés soient plus rapidement pris en charge ;
- Simplifier les procédures administratives pour les jeunes aux parcours de vie différenciés n'ayant pas leur carte d'assurance maladie ;
- Mettre en place des cliniques de rue et des cliniques ambulantes qui rejoignent tous les jeunes ;
- Améliorer l'accès aux services de santé (psychologues, psychiatres, médecin de famille, etc.) ;
- Faire la promotion des approches de prévention et des moyens de traitement alternatifs à la médication (art-thérapie, psychothérapie, etc.).

#### AXE PRÉVENTION ET LUTTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- Adapter les programmes et les normes dans les établissements scolaires afin d'éviter l'exclusion des jeunes en difficulté ou dits marginaux (par exemple, les programmes sports-études non élitistes et abordables, horaires tenant en compte les intérêts du jeune, etc.) ;
- Fournir davantage d'aide et de soutien aux élèves en difficulté afin de prévenir l'échec et le décrochage scolaire, et ce, sans obligation de diagnostic médical ;
- Mettre en place un système d'éducation « alternatif », dont de nombreuses formules existent déjà, et les implanter au primaire, au secondaire et dans les organismes tels les écoles de rue ;
- Embaucher davantage de psychologues, d'orthophonistes et de conseillers en orientation professionnelle, et ce, à temps plein, dans les écoles secondaires pour assurer une présence et une disponibilité permanente du personnel spécialisé auprès des jeunes à parcours de vie différencié ;
- Promouvoir les programmes de stages ou de jumelages professionnels, comme le programme « Classe Affaires 19 », pour que les jeunes puissent explorer les métiers qui les intéressent et voient s'ils correspondent à ce qu'ils imaginaient ;
- Que toutes les institutions postsecondaires offrent une passerelle d'acceptation sur la base de l'expérience des jeunes à parcours de vie différencié ;
- Rendre l'éducation gratuite du primaire aux études supérieures et permettre une réelle égalité des chances ;
- Promouvoir et valoriser l'ensemble des programmes d'études et en permettre un réel accès ;

---

<sup>19</sup> L'objectif du programme Classe Affaires de Montréal Relève est de maximiser l'accès à des expériences d'exploration de carrières à un maximum de jeunes et donc de fédérer les organisations montréalaises à la mission et les sensibiliser au besoin de préparation de la relève.

- Favoriser la mise en place d'écoles de rue adaptées à la réalité des jeunes au parcours de vie différencié ;
- Mettre en place des mesures pour éviter la discrimination des étudiants parents d'enfants sur la base du régime d'études à temps partiel, c'est-à-dire l'accès au transport en commun à coût modique, l'accès à des résidences sur le campus, l'accès à des locaux aux cycles supérieurs pour travailler avec ses documents et ses outils de recherche, l'admissibilité à des bourses plus généreuses, aux subventions études-travail et aux emplois à temps partiel.

## **AXE CITOYENNETÉ**

- Encourager la participation citoyenne en soutenant les actions permettant aux jeunes de développer des habiletés sociales, d'expérimenter, de prendre part, de prendre parole et de s'impliquer bénévolement dans leurs milieux de vie et domaines d'intérêts ;
- S'assurer que toutes les instances politiques et parapubliques donnent une place et une tribune aux jeunes, incluant les jeunes au parcours de vie différencié et leurs initiatives citoyennes ;
- Outiller les jeunes (éducation et expérimentation) face à l'appareil politique (structure, représentants, comment adresser une demande, etc.) et soutenir les organisations et les milieux qui le font ;
- Lutter contre les problématiques d'âgisme, de racisme, de discrimination et de sexisme envers les jeunes à parcours de vie différencié et favoriser la mise en place de projets, services et activités intergénérationnelles, interculturelles et sur la diversité LGBTQ+ ;
- Améliorer les collaborations entre les instances politiques municipales et provinciales et les organismes communautaires autonomes pour une meilleure inclusion des jeunes, spécialement ceux qui sont moins rejoints et écoutés. Permettre à tous les jeunes de pouvoir agir, s'exprimer et participer aux activités et projets municipaux et provinciaux.

## **AXE EMPLOI**

- Reconnaître et soutenir l'expertise et les initiatives des organismes communautaires autonomes qui œuvrent en employabilité auprès des jeunes (incluant aussi ceux qui ne sont pas des Carrefours Jeunesse Emploi) ;
- Augmenter le nombre de plateformes de travail pour réinsérer les jeunes en difficulté ;
- Soutenir et développer les programmes de réinsertion à l'emploi ou aux études ;
- Ajuster les critères de sélection, afin que les jeunes en difficulté puissent accéder aux différents programmes en employabilité d'Emploi-Québec ;
- Accorder une seconde chance de réinsertion dans les programmes d'employabilité ;
- Établir des partenariats avec les organismes communautaires, afin de travailler en continuum au niveau de la réinsertion sociale ;
- Promouvoir la conciliation famille-travail-études en assouplissant les normes de travail par entre autres l'adoption de normes moins pénalisantes ;
- Sensibiliser les employeurs et faire la promotion d'horaires de travail plus flexibles et mieux adaptés aux besoins des travailleuses et des travailleurs. Pour ce faire, elles et ils doivent participer à la réflexion sur l'organisation du temps de travail, afin de trouver des aménagements qui leur permettent de mieux concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales ;
- Encourager la mise sur pied de garderies pour les étudiants au Cégep et à l'université et les garderies en milieu de travail.

## **AXE ENTREPRENEURIAT ET RELÈVE**

- Rendre plus accessibles (financièrement et physiquement) les programmes aux jeunes en prenant en considération leur potentiel personnel plus que leur histoire de vie ;



- Soutenir des initiatives permettant de démystifier et de valoriser l'entrepreneuriat auprès des jeunes et particulièrement auprès des jeunes au parcours de vie différencié (car non prônée dans la culture francophone en général, la prise de risques associée à l'entrepreneuriat n'est souvent pas valorisée dans les familles à faibles revenus.);
- S'assurer qu'un programme permette au jeune d'être accompagné tout au long du processus par un intervenant en qui il a confiance pour l'aider à gérer le stress généré par le démarrage ;
- Créer davantage de programmes de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse adressés aux jeunes ayant un parcours de vie différencié ;
- Ajouter dans le cursus scolaire, dès le secondaire, des cours d'initiation à l'exercice démocratique et aux structures comme les conseils d'administration. Offrir aussi ce cours sous forme d'atelier ou auprès de jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle ;
- Offrir une formation sur l'importance et le rôle joué par les jeunes sur les lieux décisionnels, donnée par des partenaires tels que des organismes communautaires autonomes qui rejoignent les jeunes à parcours de vie différencié.

### AXE CULTURE

- Soutenir et développer davantage de lieux culturels à l'image des jeunes, gratuits et accessibles pour tous (transport gratuit) ;
- Identifier les déserts culturels (régions, milieux défavorisés) et augmenter les espaces dédiés à la création artistique par et pour les jeunes ;
- Financer à la mission les organismes communautaires autonomes jeunesse en culture ;
- Favoriser et promouvoir les programmes culturels offerts par les organismes communautaires en culture et permettre à ceux-ci d'offrir des ateliers dans les écoles. Ils ne sont pas admis présentement dans le programme *La culture à l'école*, alors qu'étonnamment, ils répondent justement à tous les objectifs de ce programme ;
- Décontingenter les programmes spécialisés en arts et culture et offrir des bourses aux étudiants ayant un faible revenu, porter une attention particulière à l'inclusion des jeunes au parcours de vie différencié et de la diversité ;
- Reconnaître et accréditer les formations alternatives en arts et culture qui sont offertes dans des organismes communautaires spécialisés en arts de la scène ;
- Inclure des programmes d'éveil aux arts et à la culture dès le primaire, afin de rejoindre tous les jeunes dès le plus bas âge ;
- Augmenter les tribunes d'expressions artistiques, les expériences de scène pour les jeunes et leur offrir une meilleure visibilité.

### AXE ENVIRONNEMENT

- Mettre en place une loi écoresponsable qui sensibilise et oblige les entreprises et institutions à poser des gestes écologiques qui encouragent le développement durable et écoresponsable ;
- La promotion et l'adoption par chaque ministère de comportements et normes écoresponsables ;
- Développer les réseaux de transport en commun, surtout en région, et les rendre accessibles, gratuits ou à faible coût pour les jeunes au parcours de vie différencié ;
- Adopter des lois et des pénalités plus sévères sur l'usage du plastique et sur la récupération, en soutenant également les entreprises d'économie circulaire et de recyclage.
- Soutenir les projets d'enseignement et de sensibilisation sur l'environnement dans les programmes scolaires et les organismes communautaires ;
- Faciliter l'accès à tous les jeunes à des activités en nature (soutien aux activités et transport vers celles-ci). Par exemple, rabais jeunes et OBNL pour les SÉPAQ ;
- Créer des emplois et des possibilités de bénévolat écologiques pour les jeunes ;
- Encourager et appuyer financièrement le développement de projets écoresponsables et activités en nature qui rejoignent tous les jeunes.



## Annexe 2- Liste des membres par région



### Montréal (25)

1. Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)
2. À 2 mains/Head and hands Inc.
3. AlterHéros
4. Anonyme (I')
5. Antre-Jeunes de Mercier-Est (I')
6. Art'hum
7. Association des juristes progressistes
8. Association sportive et communautaire de Centre-Sud
9. Bureau de consultation jeunesse (BCJ)
10. C.A.R.E. Jeunesse
11. Centre communautaire Bon courage de la Place Benoit
12. Centre d'aide à la réussite scolaire (CARD)
13. Centre des arts de la scène les Muses
14. Centre des jeunes l'Escale
15. Dans la rue (sympathisant)
16. En marge 12-17
17. Enfants transgenres Canada
18. Entre-Maison Ahuntsic
19. Journal de la rue/Reflet de société (Café Graffiti)
20. La piaule : local de jeunes 12-17
21. Oxy-jeunes
22. Projet 10
23. Projet d'intervention auprès des mineurs.es prostitués.es (PIAMP)
24. Ressources jeunesse Saint-Laurent
25. Spectre de rue
26. Groupe d'intervention alternative par les pairs (GIAP)
27. Projet Harmonie

### Québec (8)

28. Alternative jeunesse Mont-Sainte-Anne
29. Centre Multi-Services Café le Complice
30. Centre Jacques-Cartier
31. Maison Marie-Frédéric
32. Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ)
33. RAP Jeunesse
34. TRAIC Jeunesse
35. INTERaXions

### Montérégie (8)

36. Atelier 19
37. Auberge du cœur le Baluchon
38. Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains
39. Les Ateliers Transition
40. Macadam Sud
41. Satellite
42. Grands Frères Grandes sœurs Montérégie
43. La Boite à Lettres (BàL)
44. Horizon Soleil

### Saguenay-Lac-Saint-Jean (5)

45. Adolescents et vie de Quartier de Chicoutimi
46. Café jeunesse « Kahpe uassats » Mashteuiatsh
47. Centre du Lac Pouce
48. Comité du travail de rue d'Alma
49. Service du travail de rue de Chicoutimi
50. Café jeunesse de Chicoutimi
51. Toxic Actions

### Laval (3)

52. Diapason Jeunesse
53. Oasis, Unité d'intervention Mobile
54. Travail de rue de l'Île de Laval (TRIL)

### Lanaudière (3)

55. Annexe à Rolland (I')
56. Association pour les jeunes de la rue de Joliette (AJRJ)
57. Original tatoué (I')

### Chaudière-Appalaches (3)

58. Alliance Jeunesse
59. Centre aide et prévention jeunesse
60. Réseaux d'entraide des Appalaches

### Mauricie (2)

61. Grands frères Grandes sœurs Trois-Rivières
62. Comité pour la défense des droits sociaux

### Bas-Saint-Laurent (1)

63. Je raccroche

## Annexe 3 : Portrait et situation des jeunes que nous rejoignons

Les organismes membres du ROCAJQ travaillent tant en prévention, en intervention qu'en post-intervention, c'est donc dire que les jeunes qui les fréquentent ont des profils très diversifiés. Vous constaterez dans ce mémoire que le ROCAJQ décrit les jeunes qu'il rejoint, à travers l'action de ses organismes membres, comme des jeunes aux parcours de vie différenciés.

Il est important, ici, de spécifier que les jeunes aux parcours de vie différenciés ne sont pas uniquement issus des familles dysfonctionnelles, en difficulté ou défavorisées et que leurs besoins requièrent un accompagnement soit sur du long terme soit d'une façon plus ponctuelle. Vous constaterez que nous utilisons davantage la terminologie d'accompagnement que de services, car celle-ci sous-entend que le jeune est au cœur de son cheminement et que nous ne leur offrons pas un service qu'il peut utiliser comme un élément de consommation.

Nous avons utilisé les descriptions des différents jeunes que nous rejoignons en nous basant sur les travaux de Sophie Aubry dans sa recherche intitulée *Jeunes à risques*<sup>20</sup>. Sa description des jeunes de la rue, des jeunes marginaux, des jeunes décrocheurs, des jeunes désengagés et des jeunes en situation de précarité est un portrait juste de ceux que nous représentons dans ce mémoire.

Enfin, pour bien compléter le descriptif des jeunes qui fréquentent nos organismes, nous devons ajouter les jeunes avec des besoins d'accompagnement ponctuels.

### Jeunes de la rue

*L'expression « jeunes de la rue » est apparue pour la première fois après la Seconde Guerre mondiale et désignait la situation des enfants de la rue, observée jusqu'alors dans les pays du tiers monde. Au Québec, on commence à entendre parler des « jeunes de la rue » au début des années 1980, au moment où la crise financière bouleverse l'économie du pays. Jusqu'à présent, aucun(e) chercheur(e) en sociologie ne prétend détenir une définition précise des jeunes de la rue et aucun consensus n'a été établi. Cependant, plusieurs hypothèses ont été soulevées et aident à avoir une meilleure compréhension de ce phénomène. McCullagh et Greco (1990) présentent une définition qui tient compte des différents contextes et caractéristiques relatifs au départ des jeunes de leur milieu d'origine vers la rue. Dans leurs écrits, ils retracent nombre de parcours, différents les uns des autres, ayant pu influencer les jeunes à quitter le foyer familial. Par ailleurs, ils expliquent que malgré ces différences, la plupart partagent une dynamique familiale commune et choisissent souvent la vie de rue par contrainte, dans le but de se réaliser. Cet aspect est traité dans les recherches de Caputo (1994) qui suggère que l'espace de la rue est utilisé par les jeunes comme lieu d'expérimentations, ce qui leur permet de s'insérer dans la société par la marge et de trouver ainsi une famille composée de pairs.*

*En Amérique du Nord, [...] les jeunes de la rue sont considéré(e)s comme étant exposé(e)s à des risques spécifiques, statistiquement identifiables, qui appellent une intervention particulière, notamment en termes de prévention. [...] Plusieurs chercheur(e)s illustrent la situation des jeunes de la rue en insistant sur leurs comportements déviants. Les travaux de Lucchini (1996) s'opposent à cette pensée et traitent des enfants de la rue en Amérique latine en les présentant comme des acteurs et des actrices réagissant directement à leur environnement. Selon Lucchini (1996), ils ou elles doivent apprendre à développer des stratégies de survie pour s'adapter au mode de vie de la rue ; c'est ainsi qu'ils ou qu'elles deviennent des acteurs ou actrices.*

---

<sup>20</sup>Aubry, Sophie. *Jeunes à risque*, Montréal, 2012, p.95, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)

*Dans les années 1990, d'autres chercheur(e)s se sont intéressé(e)s au phénomène des jeunes de la rue au Québec, en adoptant le point de vue des jeunes et en observant leur démarche. Les travaux de Bellot (2001) démontrent qu'à Montréal, les jeunes expérimentent le monde de la rue dans une perspective de quête de sens visant à acquérir une autonomie. Selon Bellot (2001), cette quête de sens se construit autour de la recherche d'une orientation, d'une signification de l'existence, mais aussi de la sensation d'être quelqu'un, de devenir quelqu'un. Dans les écrits de Parazelli (2002), la rue est décrite comme un espace transitionnel. Les expériences sociales des jeunes montréalais(es) de la rue se rejoindraient en une référence commune : l'espace de la rue en tant que point de repère central à partir duquel s'organisent des pratiques précaires de recomposition ou d'expérimentation identitaire. Lorsque le lien se fragilise, l'appropriation de l'espace devient alors une étape d'ancrage élémentaire à la réalisation de soi.*

*[...] les jeunes de la rue sont défini(e)s en tenant compte de la réalité des rues telle qu'ils ou qu'elles la vivent, tout en faisant état des problèmes d'ordre social et de santé auxquels ils ou elles sont confronté(e)s. [...] [C'est une] population âgée entre 12 et 30 ans qui habite, fréquente ou transite dans le centre-ville et sa périphérie ; qui a un mode de vie lié à l'espace public utilisé comme habitat ou lieu d'activités économiques ou espace de socialisation ; qui présente des conditions de vie difficiles telles que la pauvreté, la désaffiliation sociale, l'instabilité résidentielle, les problèmes de toxicomanie et de santé physique et mentale ; et enfin, qui subit une forte répression sociale et policière se traduisant par la judiciarisation. »<sup>21</sup>*

## Jeunes marginaux(ales)

*La catégorisation de personnes que l'on nomme « marginales » a été établie par les institutions dominantes afin d'exercer un contrôle social. Pour Becker (1963/1985), un individu devient marginalisé lorsqu'il est perçu comme ayant transgressé des normes en vigueur dans la société. Il est associé à un type particulier d'individus ou alors il est perçu comme quelqu'un à qui on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles s'accorde le groupe. L'individu marginalisé n'a pas nécessairement transgressé des lois criminelles ; il peut être considéré marginal par rapport à des normes sociales relatives, notamment au mode de vie, au code vestimentaire indépendamment des modes, à la politesse, au langage, etc. Par contre, il se peut que l'individu lui-même ne se sente pas étranger et n'accepte pas le jugement que les autres portent sur lui. Il peut alors estimer que les personnes qui le jugent marginal sont en fait des étrangers pour lui.*

*Dans nos sociétés, la jeunesse est perçue comme marginale. Cette situation n'est pas étonnante puisque ce sont les adultes qui déterminent les normes à respecter et d'après des critères qui leur sont propres. À l'opposé, si l'on inversait les rôles et que l'on demandait aux jeunes de définir de nouvelles normes en fonction de leurs besoins, ce sont sûrement les adultes qui seraient considérés marginaux(ales). L'auteur Mead (1970) explique ce fossé des générations par le fait que les jeunes, au lieu de se référer à leurs parents et à leurs grands-parents pour des modèles de comportement et de conduite, se réfèrent plutôt à leurs pairs. Dans nos sociétés, très peu de place est accordée aux jeunes et cette donne peut être observée notamment sur le marché du travail où l'on remarque beaucoup de difficultés d'intégration chez les jeunes. À ce sujet, Lamontagne et coll. (1987) affirment que quiconque ne peut s'insérer dans le système actuel de production est marginalisé, système qui exclut de plus en plus de gens. D'après Barel (1982), la participation à la production est souvent reliée à la participation*

<sup>21</sup> Aubry, Sophie. *Jeunes à risque. Chapitre 1 : Étude théorique : Jeunes de la rue*, Montréal, 2012, p.11, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)



au pouvoir : « Tout se passe comme si l'individu ou le groupe devenait un objet social passif dès lors qu'il se situe à la périphérie ou hors de la sphère productive. » Les jeunes défini(e)s comme marginaux(ales) possèdent des difficultés à s'intégrer dans le système préétabli dominant et sur le marché du travail. Ils doivent donc apprendre à jongler avec l'instabilité et la précarité, ce qui est sûrement en lien avec la remise en cause des valeurs de la société d'adultes qu'ils ou qu'elles rejettent en adoptant un mode de vie moins axé sur le travail.<sup>22</sup>

## Jeunes décrocheur (euse)s

L'auteur Janosz (2000) a repéré quatre groupes prédominants de jeunes décrocheur(euse)s potentiel(e)s :

- 1- Décrocheur(euse)s discret(e)s : ils ou elles aiment l'école, sont engagé(e)s, ne présentent aucun problème comportemental et ont un rendement scolaire un peu faible. (40 %)
- 2- Décrocheur(euse)s inadapté(e)s : ils ou elles ont des échecs scolaires, des problèmes comportementaux, sont délinquant(e)s et proviennent de familles difficiles. (40 %)
- 3- Décrocheur(euse)s désengagé(e)s : ils ou elles ne présentent pas de problèmes de comportement, ont des notes dans la moyenne, mais sont très désengagé(e)s face à leur scolarisation. (10 %)
- 4- Décrocheur(euse)s sous-performant(e)s : ils ou elles sont en situation d'échec scolaire, sont désengagé(e)s face à leur scolarisation. Ils ou elles présentent des troubles d'apprentissage, mais aucun trouble de comportement. (10 %)

La définition qui semble la plus fréquemment utilisée au sujet des jeunes décrocheur(e)s provient du ministère de l'Éducation du Québec : « L'élève est inscrit au secteur des jeunes au début de l'année scolaire, ne l'est plus l'année suivante, n'est pas titulaire d'un diplôme d'études secondaires et réside toujours au Québec l'année suivante. Les départs liés à des phénomènes extrascolaires (mortalité et départ du Québec) ne sont pas inclus. » (MEQ, 1991)<sup>23</sup>.

## Jeunes désengagé(e)s

Les « jeunes désengagé(e)s » : leurs caractéristiques communes sont d'avoir quitté l'école avant l'obtention d'un diplôme, d'être passé(e)s par différents programmes et mesures d'aide à l'insertion et de n'avoir jamais réussi à mettre en place un projet professionnel. Le terme a ensuite été repris par Vultur (2004) dans une enquête réalisée sur le rapport des jeunes (âgé(e)s entre 18 et 30 ans) aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion. [...] Parmi les participant(e)s, certain(e)s ne détenaient aucun diplôme, tandis que d'autres avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires et avaient commencé des études collégiales sans les avoir terminées. [...] Vultur (2004) utilise la notion de « jeunes désengagé(e)s » pour nommer une population de jeunes caractérisée par l'abandon des études et l'absence de qualifications en termes de diplôme escompté, par un appel récurrent à des dispositifs particuliers d'insertion et par des difficultés répétées d'insertion professionnelle.

La grande majorité des « jeunes désengagé(e)s » a eu un parcours familial jalonné de difficultés de toutes sortes. Les « jeunes désengagé(e)s » ont de la difficulté à faire un choix professionnel, ce qui expliquerait leur

<sup>22</sup> Aubry, Sophie. *Jeunes à risque. Chapitre 1 : Étude théorique Jeunes marginaux (ales)*, Montréal, 2012, p.12, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)

<sup>23</sup> Aubry, Sophie. *Jeunes à risque. Chapitre 1 : Étude théorique : Jeunes décrocheur (euse)s*, Montréal, 2012, p.14, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)



tendance à repousser toute forme d'engagement stable sur le marché du travail ou au niveau scolaire. L'impossibilité de conserver un emploi est notamment causée par des difficultés d'adaptation à certaines règles du travail (respect des horaires et de consignes, exécution des tâches). [...] Leurs aspirations professionnelles ne sont pas définies, et seule l'expérimentation de situations de travail variées leur permet de les mettre provisoirement au jour. Leur perception du diplôme est également négative. Ils valorisent beaucoup plus l'expérience et le savoir-faire. C'est ainsi que se caractérisent les « jeunes désengagé(e)s ».<sup>24</sup>

## Jeunes en situation de précarité

La jeunesse d'aujourd'hui doit faire face à de nouveaux défis. Les changements qui se sont produits récemment sur le marché du travail ont créé une grande précarité de l'emploi ; les jeunes ont été les plus touché(e)s par cette situation. [...] Le passage à l'âge adulte semble dorénavant associé au devoir de composer avec l'incertitude et l'instabilité. Il est vrai qu'une proportion importante de jeunes amorcent aujourd'hui leur vie d'adulte sur un mode précaire, mais ce n'est pas le cas de tous. Dès lors, il paraît important de définir qui sont ces jeunes vivant dans des conditions de précarité financière. La définition adoptée provient des travaux de différents chercheur(e)s dont Gauthier, Hamel, Molgat, Trottier, Turcotte et Vultur (2002) et fait référence à des jeunes qui ne sont pas parvenu(e)s à se stabiliser sur le marché du travail. Il leur est difficile de subvenir entièrement à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables, du moins à court terme. Selon René (1993), ces jeunes sont, d'une certaine manière, refoulé(e)s dans un entre-deux, à la fois ni véritablement intégré(e)s, ni totalement exclus(es). Coincé(e)s dans cet espace précaire, certain(e)s auront recours aux services des organismes en vue de satisfaire des besoins matériels, affectifs et de soutien, en raison de leur condition. L'enquête de Robert et de Pelland (2007) sur le rapport au travail salarié révèle que les jeunes vivant en situation de précarité désirent obtenir un emploi stable qu'ils ou qu'elles aimeront. Ils ou elles sont conscients des obstacles et des limites de leur insertion sociale puisqu'ils ou elles mentionnent que le travail permanent et à temps plein se fait rare, que leur scolarisation est déficiente et qu'ils ou qu'elles ne peuvent compter que sur eux-mêmes ou elles-mêmes. La plupart du temps, ils ou elles ne choisissent pas un travail à cause de ses qualités intrinsèques ni en fonction du niveau de rémunération.

Ils ou elles sont plutôt enclin(e)s à accepter n'importe quel travail, à n'importe quelles conditions (Robert et Pelland, 2007). La plupart des jeunes en situation de précarité aspirent tous et toutes à développer une appartenance sociale par le biais de l'insertion professionnelle. Le travail représente une valeur centrale ; ils ou elles le perçoivent comme une expérience où il est possible de se réaliser, à condition qu'il soit intéressant.<sup>25</sup>

## Jeunes avec besoins d'accompagnement ponctuel

Certains jeunes qui fréquentent nos organismes sont issus de familles ou de milieux d'appartenance qui répondent à leurs besoins généraux. Ils ne sont pas dans une situation de précarité économique. Ils fréquentent les organismes soit pour socialiser avec leurs pairs, soit pour trouver une écoute auprès des intervenants. Les difficultés qu'ils rencontrent sont ponctuelles.

---

<sup>24</sup> Aubry, Sophie. *Jeunes à risque. Chapitre 1 : Étude théorique : Jeunes désengagés*, Montréal, 2012, p.13, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)

<sup>25</sup> Aubry, Sophie. *Jeunes à risque. Chapitre 1 : Étude théorique : Jeunes en situation de précarité*, Montréal, 2012, p.14, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)



# Bibliographie

Aubry, Sophie. *Jeunes à risque*, Montréal, 2012, p.95, En ligne, [http://asgp.qc.ca/documents/etude\\_jeunes\\_risque.pdf](http://asgp.qc.ca/documents/etude_jeunes_risque.pdf)

Fondation les petits trésors, *Santé mentale et autisme*, en ligne : <http://petitstresors.ca/info/la-fondation/des-statistiques-sur-la-sante-mentale/>

Fondation jeunes en tête, *Portrait du bien-être des jeunes au Québec*, Édition 2019, en ligne, <https://fondationjeunesentete.org/data/1-ensemble-du-quebec-definitif.pdf>  
Institut national de santé publique du Québec, *L'intimidation vécue par les jeunes*, en ligne, <https://www.inspq.qc.ca/intimidation/jeunes#ref>

Institut du Québec, *Indice d'Emploi : taux de décrochage scolaire au Québec*, en ligne, [https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652\\_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec\\_idq\\_br.pdf?sfvrsn=4](https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/Indice-Emploi/9652_d%C3%A9crochage-scolaire-au-qu%C3%A9bec_idq_br.pdf?sfvrsn=4)

Institut du Québec : *Mise à jour sur les postes vacants au Québec, deuxième trimestre (T2) de 2019*, en ligne, [https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/postes-vacants-t2\\_2019\\_vf-\(002\)897d454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf?sfvrsn=0](https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/postes-vacants-t2_2019_vf-(002)897d454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf?sfvrsn=0)

IRIS, Portrait de la situation dans les écoles du Québec, en ligne, [https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS\\_etude\\_condition\\_de\\_travail\\_education\\_aout2018\\_WEB.pdf](https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS_etude_condition_de_travail_education_aout2018_WEB.pdf)

Gouvernement du Québec, *ITSS : à bien y penser* En ligne, <http://itss.gouv.qc.ca/mts-its-itss.dhtml>  
Magazine Forces, *International : La NEET génération*, par Ismaël Houdassine, En ligne, <http://www.magazineforces.com/node/254>

La guignolée des médias, *La moitié des comptoirs alimentaires du Québec ne répondront pas à la demande en 2019*, en ligne, <https://www.lagrandeguignoleedesmedias.com/fr/salle-de-presse/la-moitie-des-comptoirs-alimentaires-du-quebec-ne-repondront-pas-a-la-demande-en-2019>

Mouvement Jeunes et santé mentale, *Mémoire présenté dans le cadre de la consultation du Forum de la Relève étudiante pour la Santé du Québec (FRESQue) : La médicalisation des problèmes sociaux des jeunes en santé mentale*, Février 2017

Ninacs, William .A., *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, 2008, p. 225

Radio-Canada, *Transport adapté : des navettes temporaires qui ne font pas l'unanimité*, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1315945/transport-adapte-societe-saguenay-sts-commun>

